Déclaration CGT COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE du 05 mai 2020



Information et Consultation sur le projet de dénonciation de l'engagement unilatéral destiné à compenser la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) aux salariés d'ADP

Les efforts portés par les salariés sont très importants, les salariés portent à eux seul 40% du plan d'économie du Groupe. Ils sont la variable d'ajustement.

La Direction mobilise pourtant des sommes conséquentes pour l'international (Inde, Kazakhstan) alors que la trésorerie du groupe est sensible et que ces "investissements" ne servent que les actionnaires. L'opération TAV accuse une perte de 241M€ pour ADP mais plusieurs millions d'euros de gains pour les actionnaires.

Nous continuons de revendiquer le maintien de nos salaires à 100% pendant l'activité partielle. Si la direction peut lâcher plus d'un milliard pour l'international elle peut garantir nos revenus.

Quant aux mesures d'économie, si certaines peuvent être acceptables et surtout provisoires, d'autres ne le sont pas du tout. Notamment le fait que l'entreprise demande des économies importantes pour les salariés sans suspendre, même provisoirement, certains coûts qui sont injustifiés comme l'augmentation de la rémunération de certains membres du CA de 350 000 à 500 000€, les véhicules de fonctions, les bureaux de Grenelle 500 000€/an.

Actuellement, certains agents peuvent se retrouver au niveau du smic compte tenu des pertes de salaires dues au chômage partiel.

La CGT demande que pour les salariés ayant une fourchette de rémunération entre le smic et 2000€ aucune perte de salaire ne soit possible pour éviter toute situation catastrophique.

Le moment n'est certainement pas à toucher aux acquis sociaux et à ce qui fait aussi partie de la cohésion sociale louée par nos dirigeants.

Si effectivement, ADP a su depuis 1946 faire face à de nombreuses crises c'est parce que les salariés de cette entreprise publique ont toujours fait passer les missions de service public et la défense de l'intérêt général avant le reste.

Alors la question n'est pas de savoir sur quelles primes il faut revenir, mais de s'appuyer sur les salariés pour assurer les missions essentielles en ce temps de crise et de réfléchir avec eux sur les activités que nous pourrions assurer.

Il s'agit dès à présent de reprendre une multitude de fonctions qui sont soit externalisées soit à mettre en œuvre, comme par exemple les futures mesures sanitaires et les nouveaux fonctionnements qu'elles imposeront. Car les compétences sont là !

Ainsi d'une part l'entreprise évitera des dépenses parfois inutiles et d'autre part les salariés pourront retrouver une activité professionnelle plus vite, même si le trafic tardait à redémarrer.

C'est la proposition que fait la CGT en s'appuyant sur l'expertise, les compétences et la motivation des salariés pour se réapproprier l'organisation du travail, sa finalité et le rôle d'ADP.